

## Un arrêt de travail à cause du coronavirus ?

### L'employeur doit fournir une attestation de salaire



Déclaration de maintien à domicile – Coronavirus

<https://declare.ameli.fr/>

#### **Vous êtes assuré**

Vous pouvez demander à bénéficier d'un arrêt de travail si vous êtes une femme enceinte dans son troisième trimestre de grossesse ou souffrez d'une affection de longue durée.

ACCÉDER AU SERVICE ASSURÉ

#### **Vous êtes employeur ou indépendant**

Vous souhaitez demander un arrêt de travail pour vous-même ou vos salariés contraints de garder leur enfant à domicile.

ACCÉDER AU SERVICE EMPLOYEUR

### **Vous êtes employeur ?**

Dans ce contexte difficile, il est important que chacun puisse recevoir ses prestations sociales.

Si vous avez des salariés **en arrêt de travail** pour maladie, pour garde d'enfant ou parce que ce sont des personnes vulnérables, veuillez nous adresser le plus rapidement possible - en fonction de vos possibilités - les attestations de salaires.

**Privilégiez la DSIJ via la DSN,**

si ce n'est pas possible une attestation de salaire "papier" est toujours possible.

**Adresse postale unique pour écrire à la CPAM de l'Yonne :**

**CPAM de l'Yonne**  
**1-3, rue du Moulin**  
**89024 AUXERRE CEDEX**